

***Observation reçue par mail le 21/06/2022***

Madame, Monsieur,

Habitant depuis Décembre 1985 dans le quartier des Soullières, nous désirons donner notre avis sur cette modification du PLU. Nous tenons avant toute chose à conserver le caractère résidentiel de notre quartier. Ce quartier doit rester constitué de maisons et de villas individuelles. Le cadre où nous vivons doit rester le moins bétonisé possible en gardant son environnement de verdure. Nous soutenons donc à 100% le projet présenté par la ville de BIOT.

Avec nos salutations

Jacques et Christine TITE  
388 chemin des Soullières  
27 Jardin des Soullières  
06410 BIOT